

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type	
Châssis de camion (entr.ttes roues)	B O R G W A R D		B 5 5 5 A		année	N°	
					1960/61	3' 5 3 9	
Caractéristiques "B 55" à droite s.paroî de protection derrière moteur s.plaquette constructeur							
A partir No de châssis = 38'501		Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis Carl F.W. BORGWARD GmbH., Bremen (D)							
N° du châssis frappé à droite à l'avant au-dessus pare-chocs et sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à droite s.partie supérieure bloc-moteur au centre derr.pompe injection							
Type du moteur D 6 M 5 II - en ligne. vertical. avec chambre de turbulence							
Position du mot.avant		Frein-moteur		sur échappement, à commande mécanique			
Cylindrée	4'997 cm ³	Frein de remorque à air compr. l conduit.dir./indir.*)				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 5'700	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 5 x 2 = 10		Crochet rem. sel.demande			Largeur **) 2'130	
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1"	5,5	Voie avant		1'640	Hauteur 2'360	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	74	Voie arrière		1'700	Empattement 3'800
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 15,05/15,20		Porte à faux arr. 900	
Frein à pied hydraulique, 1-circuit. commande mécanique assistée à air compr.s.toutes roues *)							
Frein à main mécanique, à disques, s.boîte de distribution resp. sur roues arrière *)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm.
A vide cab.	1'955	1'305	3'260	Dimension	8,25-20	8,25-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'000	2'000	Largeur
Total			9'800		14	Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	2'900	7'000	9'800			jumelés	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 18'300 ***)			Nombre de portes 2 (cabine)				Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche		Marque du moteur BORGWARD		C.V. frein 110 DIN	
Alésage		94		Course 120		C.V. impôts 25,45	
Forme de la carrosserie		cabine normale, fermée					
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

+))

Phares: marque 2/ HELLA ou BOSCH	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV= sur les ailes (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= comb. avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés, sous feux AR ϕ 72 mm	Rétroviseur 2/ sur témoin de profil ϕ 135 mm
Feu stop 2/ combinés avec clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ comb. à gauche	Parties dangereuses "B" stylisé, sans arêtes (asmis par la Commission spéciale selon décision du 5.11.56).
Phare marche arrière	
Équipement électr. Volts 12 resp. 24 (2x12)	
Mesure du bruit 86 bB à 2'800 t/min	

Observations et exceptions

- *) Freins: Frein de service: Les vhc. immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, ch. 1 et art. 26, chiff. 4).
Frein à main: Avec commande à air comprimé pour freinage de remorque.
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17, ch.3 ACF 21.10.60.
- ***) Largeur: Est diminuée à 2'130 mm pour la Suisse.
- ****) Démarrage en côte de 15 ‰: 18,3 t (remorque 10 t) = bon. - Le frein à main retient le train complet dans une telle côte. - La décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.
- +) Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: 2/ sur pare-chocs ϕ 50 mm
Témoins de profil: 2/ sur pare-chocs, avec boules ϕ 55 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, 18.8.60
Berne, 23.6.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type	
Châssis de camion (entr.ttes roues)	B O R G W A R D		B 5 5 5 A		année	N°	
					1960/61	3' 5 3 9	
Caractéristiques "B 55" à droite s.paroie de protection derrière moteur s.plaquette constructeur							
A partir No de châssis = 38'501		Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis Carl F.W. BORGWARD GmbH., Bremen (D)							
N° du châssis frappé à droite à l'avant au-dessus pare-chocs et sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à droite s.partie supérieure bloc-moteur au centre derr.pompe injection							
Type du moteur D 6 M 5 II - en ligne, vertical, avec chambre de turbulence							
Position du mot.avant		Frein-moteur		sur échappement, à commande mécanique			
Cylindrée	4'997 cm ³	Frein de remorque à air compr. 1 conduit.dir./indir.*)		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 5'700	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 5 x 2 = 10		Crochet rem. sel.demande		Largeur **) 2'130		
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1"	5,5	Voie avant 1'640		Hauteur 2'360		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	74	Voie arrière 1'700		Empattement 3'800	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 15,05/15,20		Porte à faux arr. 900	
Frein à pied hydraulique, 1-circuit, commande mécanique assistée à air compr.s.toutes roues *)							
Frein à main mécanique, à disques, s.boîte de distribution resp. sur roues arrière *)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	1'955	1'305	3'260	Dimension	8,25-20	8.25-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	2'000	2'000		Largeur
Total			9'800		14	Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	2'900	7'000	9'800		jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 18'300 ***)			Nombre de portes 2 (cabine)				Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche		Marque du moteur BORGWARD		C.V. frein 110 DIN	
Alésage		94		Course 120		C.V. impôts 25,45	
Forme de la carrosserie		cabine normale, fermée					
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

+))

Phares: marque 2/ HELLA ou BOSCH	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV= sur les ailes (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= comb. avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés, sous feux AR \emptyset 72 mm	Rétroviseur 2/ sur témoin de profil \emptyset 135 mm
Feu stop 2/ combinés avec clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ comb. à gauche	Parties dangereuses "B" stylisé, sans arêtes (asmis par la Commission spéciale selon décision du 5.11.56).
Phare marche arrière	
Equipement électr. Volts 12 resp 24 (2x12)	
Mesure du bruit 86 bB à 2'800 t/min	

Observations et exceptions

- *) Freins: Frein de service: Les vhc. immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, ch. 1 et art. 26, chiff. 4).
Frein à main: Avec commande à air comprimé pour freinage de remorque.
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17, ch.3 ACF 21.10.60.
- ***) Largeur: Est diminuée à 2'130 mm pour la Suisse.
- ****) Démarrage en côte de 15 %: 18,3 t (remorque 10 t) = bon. - Le frein à main retient le train complet dans une telle côte. - La décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.
- +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: 2/ sur pare-chocs \emptyset 50 mm
Témoins de profil: 2/ sur pare-chocs, avec boules \emptyset 55 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, 18.8.60
Berne, 23.6.61

La Commission d'expertise-type